

Conseil de quartier Sorbonne

Jeudi 1^{er} février 2024, 18h00 à 20h30
Mairie du 5^e arrondissement, 21 Place du Panthéon
Salle Pierrotet

Ordre du jour et intervenants

- Projet expérimentation biodiversité continuité écologique entre le Jardin du Luxembourg et le Jardin des Plantes
 - Jean-Dominique HIETEN, Directeur régional Paris, JC Decaux
- Projet d'action contre le bruit
 - Fanny Mietlicki, Directrice de Bruitparif
 - Philippe SORRET, Conseiller de quartier Sorbonne
- Projet recyclage des bio-déchets
 - Jean-François Bru, Conseiller de quartier Sorbonne
- Propositions relatives au fonctionnement interne du CdQ-Sorbonne
 - Olivier OLD, Conseiller de quartier Sorbonne
- Projet communication et organisation d'une fête de quartier
 - Laurence Duvigneaud, Conseillère de quartier Sorbonne
- Questions diverses

En présence de:

Florence BERTHOUT, Maire du 5^e

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire

Marie-Christine LEMARDELEY, Conseillère de Paris

Anne BIRABEN, Conseillère de Paris

Les Conseillers de quartier suivants : De VILLECHABROLLE Isabelle, GLUZMAN Philippe, BERTHIER René, AKNOUCHE Fatima, ANDRY François, FAVARD Anne-Sophie, GUY Dominique, LOZAHIC Eve, Mac Farlane Ekatrina, MALZOPPI Jean Baptiste, MEYER Francine, NGUYEN Loan, POITAU Olivia, VIANNA SANTOS Eliana.

Madame la Maire, *Florence BERTHOUT*, ouvre la séance à 18h, accueille le public et remercie les différents intervenants de leur présence. Elle rappelle les différents points à l'ordre du jour.

Mme FAVARD Anne-Sophie se propose comme secrétaire de séance.

Projet expérimentation biodiversité continuité écologique entre le Jardin du Luxembourg et le Jardin des Plantes:

Dominique HIETEN souligne la singularité du projet d'expérimentation en cours de déploiement dans le 5^e arrondissement, le qualifiant de première mondiale. L'initiative consiste en la végétalisation du mobilier urbain en vue de créer un linéaire biodiversité entre le jardin du Luxembourg et le jardin des Plantes.

Parmi les différentes mesures envisagées, figure la végétalisation des toits des abris-bus, avec déjà 50 toitures végétalisées depuis 2016. Les recommandations englobent également la végétalisation verticale, impliquant diverses espèces végétales. D'autres aspects du projet comprennent la treille arrière sur les abris-bus, le kiosque végétalisé, la colonisation des mats avec des plantes grimpantes, la végétalisation des mats de signalétique, notamment la remise en état de la Colonne Maurice, désormais agrémentée d'une toiture fleurie.

La diversité des végétaux utilisés comprend des plantes persistantes et caduques, favorisant ainsi la biodiversité, ainsi que des plantes horticoles et régionales. Une communication détaillée est prévue pour présenter les plantes sélectionnées, mettant en avant leur contribution à l'écosystème. Il a été souligné que l'entretien et la maintenance seront assurés par la société JCDecaux. Cette expérimentation débutera à partir d'avril 2024.

Madame la Maire *Florence BERTHOUT* précise que deux abribus végétalisés seront installés sur des boulevards de l'arrondissement, espérant ainsi que l'esthétique et le caractère vert inciteront au respect des installations. Quelques nichoirs à oiseaux seront également implantés en collaboration avec le Muséum d'Histoire naturelle.

Projet d'action contre le bruit

Fanny MIETLICKI précise que Bruitparif est une association jouissant d'une compétence régionale, et qu'un conseil national du bruit existe également. Les missions de cette association revêtent un caractère d'intérêt général, consistant à observer, à promouvoir la connaissance des impacts sonores à Paris, à accompagner les répercussions territoriales, ainsi qu'à informer et sensibiliser la population. Elle a souligné qu'une directive européenne datant de 2002 impose l'élaboration d'un Plan d'action au sein de la métropole du Grand Paris.

Madame MIETLICKI a mis en exergue les résultats d'une enquête de perception menée par le CREDOC concernant le bruit à Paris. Selon ces résultats, 35% des Parisiens expriment une préoccupation marquée à l'égard du bruit, et dans le 5^e arrondissement, il s'agit du deuxième sujet de préoccupation des habitants.

Les principales sources de bruit identifiées sont le trafic routier, les chantiers et les activités nocturnes festives. Toutefois, la limitation du nombre de véhicules circulant à Paris d'une part, et l'adoption croissante de véhicules électriques d'autre part, conjuguées à l'amélioration des revêtements de chaussée, ont contribué à réduire l'exposition des individus au bruit au cours des huit dernières années. Il est à noter qu'aucune des 64 stations de mesure du bruit à Paris, également appelées "méduses", n'est implantée dans le 5^e arrondissement. Ces installations se font sur la base d'une concertation avec la mairie centrale de Paris.

Philippe SORRET souligne que la Maire a mis en place un comité de lutte contre le bruit dans le 5^e qui se réunira trois fois par an afin de pouvoir prioriser les endroits pour l'emplacement des méduses et à terme pouvoir décider des solutions à apporter.

Benjamin ISARE, responsable de ce comité, a informé les membres de la composition qui comprendra trois élus : lui-même et Nazan EROL de la majorité, Marie-Christine LEMARDELEY de l'opposition. Le comité comprendra également un représentant du conseil de quartier, un représentant de bruitparif, un représentant de la Police Municipale, un représentant des associations de commerçants, deux riverains concernés par les nuisances sonores et un représentant des générateurs de bruit. Il indique que ce comité se réunira prochainement entre mars et avril.

Projet de recyclage des bio-déchets :

Jean-François BRU indique que la signalétique affichée sur les bacs marrons des marchés ne paraissait pas suffisamment explicite pour les usagers. Il a ainsi exprimé la nécessité de sensibiliser les habitants à l'importance de la valorisation des déchets alimentaires, afin d'éviter leur incinération ou leur enfouissement. Il a mis en avant l'option du recyclage par méthanisation (biogaz) ou compostage, soulignant que cette démarche permettrait une réduction significative des coûts, avec une économie de transports de bennes atteignant jusqu'à deux fois moins cher.

Monsieur BRU a avancé une estimation personnelle selon laquelle la valorisation des déchets ménagers en France équivaldrait à une production énergétique de l'ordre de 900 gigawatts, soulignant ainsi l'impact positif de cette démarche sur le plan énergétique.

Il a également évoqué différentes solutions pour traiter les bio-déchets, notamment les méthaniseurs représentés par les bacs bruns dédiés à la collecte des déchets putrescibles, dont le contenu est destiné au traitement par les installations de l'entreprise VEOLIA. Par ailleurs, le compostage, qu'il soit réalisé par des associations ou individuellement avec des formations dispensées par la mairie du 5^e arrondissement pour l'utilisation de composteurs individuels à base de vers, constitue une alternative viable.

En conclusion, *Monsieur BRU* a recommandé la mise en place d'une action de communication, préconisant la distribution de flyers sur les trois marchés et l'établissement d'un contact avec les éco-délégués des collèges. À cet effet, les conseillers ont voté à l'unanimité en faveur d'une dépense maximale de 500€ pour la conception et l'impression d'environ 1000 flyers.

Proposition relative au fonctionnement interne du Conseil de quartier :

Olivier OLD indique que des petits groupes de travail thématique ont été constitués, se réunissant de manière régulière soit à la mairie, soit dans un café. Dans le but de faciliter la communication avec la municipalité, il a été décidé de mettre en place un secrétariat qui servira d'interface officielle. Les membres du conseil sont encouragés à échanger sur leur motivation et leur expertise, avec l'idée de réaliser un trombinoscope permettant une meilleure connaissance mutuelle. Il suggère également la création de groupes sur WhatsApp, la mise en place d'un espace informatique dédié où les documents seront accessibles et partagés, ainsi que la création d'une page Facebook qui sera régulièrement mise à jour. Il met en avant l'opportunité de diffuser des informations sur des thèmes transversaux aux autres conseils de quartier, renforçant ainsi la coopération et la synergie entre les différentes instances.

Projet de communication et organisation d'une fête de quartier

Laurence DUVIGNEAUD exprime la nécessité selon elle de faire connaître les conseils de quartier aux riverains. Pour cela elle propose la création d'un flyer à distribuer dans les boîtes aux lettres et sur les marchés, la conception d'affiches destinées aux commerçants, ainsi que l'organisation d'une fête de quartier pour la Fête des voisins prévue le 31 mai sur la Place de la Sorbonne. Il a été proposé d'organiser cette fête en même temps que celle du conseil de quartier Jardin des Plantes prévues aux arènes.

Benjamin ISARE précise que le boitage de flyers représente une dépense très significative et n'est pas nécessairement efficace. Plusieurs conseillers sont du même avis et se sont exprimés contre ce type de dépenses, soulevant des interrogations quant à leur efficacité et rentabilité.

Questions diverses :

- Installation de sanisette à proximité de la Place Maubert : Une proposition sur le budget participatif a été faite par Dominique GUY
- Projet d'une vélo-école : Dominique GUY a pris contact avec une auto-école pour connaître la faisabilité de ce projet.

La séance est levée à 21h